



COMMISSION TERRITORIALE D'AUTORISATION D'EXERCICE DE GUADELOUPE ET SAINT-PIERRE ET MIQUELON

En application du décret n' 2020-377 du 31 mars 2020 relatif à l'exercice dans certains Territoires d'outre-mer des professions de médecin, chirurgien-dentiste, sage-femme et pharmacien par des personnes ne remplissant pas les conditions de nationalité et de diplôme normalement applicables

Spécialité Pédiatrie Avis favorable

(Classement des candidats par ordre alphabétique)

	NOM	PRENOM
1	MAKHLOUFI	Hassane
2	MUHANDULE BIRINDWA	Archippe
3	SIPOWA DJUIDJE	Gaelle Laure
4	YEKO	Murielle Olivia

Cette liste est valable 18 mois.

Gourbeyre, le

1 3 MARS 2023

Le Directeur Général

Patrice RENIA

Directeur de la Démographie et Accompagnement des Professionnels de la Santé